

---

Présidence : Suède

## 894<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 10 octobre 2018

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 13 h 05  
Reprise : 15 heures  
Clôture : 16 heures

2. Présidente : Ambassadrice U. Funered

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : LA DOCTRINE MILITAIRE

- *Exposé du général de corps d'armée K. Jäämeri, chef d'état-major adjoint, stratégie, Commandement de la défense de la Finlande*
- *Exposé du général de division A. Serzhantov, Chef du Centre d'études avancées, Académie militaire de l'état-major des forces armées de la Fédération de Russie*
- *Exposé du lieutenant-colonel J. Lind, planificateur stratégique, forces armées suédoises*

Présidente, général de corps d'armée K. Jäämeri (FSC.DEL/178/18 OSCE+), général de division A. Serzhantov (FSC.DEL/183/18 OSCE+), lieutenant-colonel J. Lind (FSC.DEL/177/18 OSCE+), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/182/18), Suisse, États-Unis d'Amérique, Ukraine

(FSC.DEL/185/18 OSCE+), Coordonnateur du FCS pour le Document de Vienne (Suisse), Slovénie, Autriche

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Situation en Ukraine et dans son voisinage* : Ukraine (FSC.DEL/186/18 OSCE+) (FSC.DEL/186/18/Add.1 OSCE+), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/187/18), Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Royaume-Uni, Autriche-Union européenne
- b) *Colloque sur le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, prévu à Berlin les 22 et 23 novembre 2018* (FSC.DEL/179/18 OSCE+) : Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Roumanie)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Briefing informel sur la mise en œuvre du projet d'élimination de composants de propergol liquide au Kirghizistan* (FSC.DEL/181/18 Restr.) (FSC.FR/3/18 Restr.) et du projet de mise à niveau de la sûreté et de la sécurité des sites de stockage de munitions et d'armes en Bosnie Herzégovine (SAFE-UP BiH) (FSC.FR/1/18 Restr.) (FSC.FR/2/18 Restr.) : Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie)
- b) *Exposé fait le 27 septembre 2018 sur les exercices de défense aérienne effectués conjointement par sept membres de la Communauté d'États indépendants (CEI) le 27 septembre 2018* : Fédération de Russie (annexe)
- c) *Conférence internationale sur les moyens de contrer les fournitures illégales d'armes dans la lutte contre le terrorisme international, tenue à Moscou les 3 et 4 septembre 2018* : Fédération de Russie
- d) *Invitation des coprésidents du Groupe des amis de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU à un déjeuner sur le thème « Éducation au désarmement et à la non-prolifération dans l'espace de l'OSCE », prévu le 17 octobre 2018* (FSC.INF/37/18 OSCE+) : Espagne

4. Prochaine séance :

Mercredi 17 octobre 2018 à 10 heures, Neuer Saal



---

**894<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 900 du FCS, point 3 b) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION**  
**DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Madame la Présidente,

À titre de mesure de transparence volontaire concernant des activités militaires ne faisant pas l'objet d'une notification en vertu des dispositions du Document de Vienne 2011, notre délégation souhaite aujourd'hui informer les participants au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) de l'exercice du système commun de défense aérienne de la Communauté d'États indépendants (CEI) qui s'est déroulé le 27 septembre.

Sept pays ont pris part à l'exercice : Fédération de Russie, République d'Arménie, République de Biélorussie, République du Kazakhstan, République kirghize, République du Tadjikistan et République d'Ouzbékistan. Cet exercice s'est déroulé sous la direction du chef de l'état-major, le général de division Victor Afzalov, premier commandant en chef adjoint des forces aérospatiales russes, et a fait intervenir plus de 9 000 militaires, plus de 130 postes de commandement à différents niveaux, jusqu'à 100 avions, plus de 160 unités d'ingénierie radio et plus de 40 unités équipées de missiles de défense aérienne, que les pays susmentionnés ont mis à la disposition du système commun de défense aérienne de la CEI.

L'exercice a permis de tester l'état de préparation au combat des forces de défense aérienne de permanence à ce moment-là et de leur matériel, des vols, y compris supersoniques et stratosphériques, ayant été effectués par des cibles « ennemies ». Les organes de commandement des pays participants ont testé leurs capacités à utiliser les forces de défense aérienne de permanence contre des avions enfreignant les règles d'utilisation de l'espace aérien, des avions violant les frontières des États membres de la CEI et des avions ayant été détournés, ainsi que pour venir en aide aux avions en détresse. Les avions des pays participants ont également procédé à des manœuvres dans leurs espaces aériens réciproques.

Huit régiments d'aviation des forces aérospatiales des districts militaires occidental, central et méridional de la Fédération de Russie ont pris part à l'exercice avec des avions MiG-29, Su-27, Su-30SM, MiG-31 et des avions à long rayon d'action Tu-160, Tu-95MS et Tu-22M3, ainsi que des avions déployés sur des bases russes en République kirghize et en République d'Arménie (bien entendu, cela ne signifie pas que ces formations et ces unités ont décollé dans leur intégralité). Dans le cadre de cet exercice, les aérodromes de Khotilovo, Kursk, Besovets, Engels, Bolchoïe Savino, Tolmatchëvo et d'autres ont été utilisés.

L'exercice a débuté tôt dans la matinée, lorsque les défenses aériennes dans les régions d'Europe orientale et d'Asie centrale ont détecté des cibles « ennemies », rôle joué par trois bombardiers stratégiques Tu-160 et Tu-95MS et quatre bombardiers à long rayon d'action Tu-22M3 des forces aérospatiales russes. Les unités d'ingénierie radio et dotées de missiles de défense aérienne de permanence dans les districts militaires central, occidental et méridional de la Fédération de Russie, ainsi qu'en République de Biélorussie et en République du Kazakhstan, les ont repéré et « pris pour cible » sans retard. Des avions MiG-31, Su-27 et MiG-29 de la défense aérienne, qui étaient prêts à intervenir en l'espace de 10 minutes, ont décollé sur alerte d'aérodromes militaires de la Fédération de Russie, de la République de Biélorussie, de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la République d'Ouzbékistan et de la République d'Arménie. Après s'être vu attribuer leurs cibles, ils sont entrés dans la zone d'interception et ont « détruit » les avions « ennemis ».

Les équipages des avions Su-27, MiG-29 et MiG-31 de la Fédération de Russie, de la République de Biélorussie et de la République du Kazakhstan se sont entraînés à se défendre contre des cibles supersoniques et stratosphériques, rôle joué par des avions MiG-31 ayant décollé sur alerte d'aérodromes militaires russes. En même temps, des avions AWACS A-50 des forces aérospatiales russes ont été utilisés pour renforcer le champ radar dans les régions d'Europe orientale et d'Asie centrale et fournir des informations relatives aux cibles aux équipages russes, biélorusses et kazakhs. Ces derniers ont effectué des vols à destination des aérodromes opérationnels dans les districts militaires occidental et central (Seshcha et Tolmatchëvo), ont ravitaillé et ont passé plus de cinq heures dans la zone d'affectation à une altitude de 9 000 à 10 000 mètres pour procéder à des reconnaissances radar, transmettre des informations aux postes de commandement au sol et guider les équipages vers leurs cibles à plus de 20 reprises.

Les équipages des avions MiG-29 de la force aérienne et des forces de défense aérienne biélorusses et des avions Su-30SM des forces aérospatiales russes ont procédé à des manœuvres réciproques à partir des aérodromes de Baranovitchi et de Koursk. En parallèle à cela, des avions de combat russes ont décollé sur alerte de l'aérodrome de Koursk et, utilisant les données de reconnaissance radar, ont contraint un avion ayant été détourné à atterrir (le rôle de l'avion détourné était joué par un An-26 biélorusse). Ils ont identifié visuellement l'avion détourné, ont établi le contact radio avec lui et l'ont « ciblé ». Après en avoir reçu l'ordre, les avions de chasse ont escorté l'avion détourné et l'ont contraint à atterrir sur un aérodrome désigné.

En plus des avions susmentionnés, des bombardiers Su-24 et Su-34, des avions d'attaque Su-25 et des hélicoptères KA-27 et Mi-8 ont également pris part à l'exercice.

Le 27 septembre, en milieu de journée, les aéronefs ayant participé à l'exercice sont retournés à leurs bases permanentes.

Des unités d'ingénierie radio et des unités équipées de missiles de défense aérienne étaient de permanence conformément à un tableau de service.

Des compagnies radar et des bataillons d'ingénierie radio supplémentaires ont aidé les unités d'ingénierie radio à détecter les cibles « ennemies » afin d'assurer, de façon interrompue et totalement fiable, un soutien, la transmission d'informations aux systèmes

d'armes et la communication d'informations sur les cibles aux chasseurs d'interception. Des unités équipées de stations radar de pointe Kasta 2-2, Nebo-M, Podlyot et Gamma-S1, ainsi que de systèmes d'automatisation et de détection toutes altitudes Fundament, ont transmis des informations sur la situation dans les airs en temps réel au Centre de commandement des forces aérospatiales pour lui permettre de prendre rapidement des décisions concernant l'utilisation des systèmes d'armes. Grâce aux informations concernant les cibles fournies par les postes de commandement, les postes de guidage de l'aviation et les avions AWACS A-50, les avions de combat ont « ciblé » des avions transgresseurs à plus de 50 reprises.

Des unités équipées de systèmes de missiles sol-air S-400 Triumph, S-300 Favorit et Pantsir-S des forces aérospatiales, de la force aérienne et des forces de défense aérienne des districts militaires de la Russie, ainsi que les unités équipées de missiles de défense aérienne des autres États participant au système commun de défense aérienne de la CEI sont intervenues plus d'une centaine de fois contre des cibles aéroportées et ont « lancé » quelque 200 missiles sol-air guidés contre ces cibles.

Au total, durant l'exercice, les avions Su-27, Su-30SM, MiG-31 et MiG-29 de la défense aérienne qui étaient de permanence ont décollé sur alerte plus d'une centaine de fois, y compris pour des missions destinées à empêcher le détournement d'avions, ont contraint des avions à atterrir (à 17 reprises) et sont intervenus contre des avions transgresseurs (à 25 reprises). Les unités d'ingénierie radio avaient plus de 3 000 aéronefs sous leur contrôle et les bataillons équipés de missiles de défense aérienne ont « attaqué » une centaine de cibles « ennemies ». L'exercice, qui s'est achevé avec succès pendant la deuxième moitié de la journée, a permis de traiter de façon approfondie plus de 20 problématiques différentes liées au renforcement des défenses aériennes de l'espace aérien de la CEI.

Le Centre de commandement des forces aérospatiales, qui a supervisé l'exercice, a porté une appréciation très positive sur le niveau de coordination qui a été atteint durant celui-ci. Le général de division Afzalov a déclaré que les résultats de l'exercice confirmaient la fiabilité et l'efficacité du système commun de défense aérienne de la CEI.

En conclusion, nous tenons à faire observer que l'exercice s'est déroulé de façon transparente. Le 27 septembre 2018, jour où il a eu lieu, huit bulletins d'information élaborés par le Département de la presse et de l'information, présentant l'exercice et ses principales phases de façon détaillée, ont été publiés sur le site Web officiel du Ministère russe de la défense ([www.mil.ru](http://www.mil.ru)) entre 10 h 43 et 17 h 24, heure de Moscou. Ces documents peuvent être consultés par toute personne qui le souhaite. Notre rapport se fonde également sur ces mêmes documents.

Je vous remercie, Madame la Présidente, et demande que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour.